

À transmettre par courrier interne aux Services financiers ou via l'adresse courriel : sf-budgets@uqam.ca

Pour connaître les règles, veuillez vous référer au document "Orientations de gestion budgétaire" en suivant le lien : <http://servicesfinanciers.uqam.ca/regles-budgetaires.html>

Pour information, composez le 5057.

Réservé aux Services financiers			
Année financière	Période comptable	Date écriture	Récurrance
20__ - 20__	__ - __ ex.: 16-01	_____ AAAA - MM - JJ	<input type="checkbox"/> Non, le virement s'applique uniquement à l'année financière courante. <input type="checkbox"/> Oui, le virement doit modifier la base budgétaire.

Réservé aux Services financiers	
Type :	_____
NO:	_____
Saisie par :	_____ Date : _____
Approuvé par :	_____ Date : _____

Requérant---numéro (si connu) et nom en lettres moulées : _____

Description de l'écriture : _____

UBR (6 caractères)	Compte * (5 caractères)	Augmentation Débit (au \$ près) *	Diminution Crédit (au \$ près) *	Commentaires (s'il y a lieu)
Total				<i>Note: Les débits et crédits doivent être égaux.</i>

* Pour un compte de dépense (débutant par 5), le débit permet d'augmenter la disponibilité budgétaire et le crédit, l'inverse.

* Toute modification budgétaire sur un compte de salaire doit être accompagné d'une modification sur le compte des avantages sociaux (AVS) qui y est relié.

Les comptes et les taux des AVS à utiliser aux fins de modifications budgétaires peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://servicesfinanciers.uqam.ca/regles-budgetaires.html>

Préparé par (nom en lettres moulées, signature et poste téléphonique): _____ Poste téléphonique: _____ Date : _____

Autorisé par (nom en lettres moulées et signature): _____ Poste téléphonique: _____ Date : _____